



DIVISION

Gouvernement provincial de Namur

E N° 9 21 292

1 ANNEXE

Objet :

Briefvekerie
temporaire
Andenne

Transmis à Messieurs les
Bourgmestres et Scherens à Andenne
La requête ci-jointe du sieur Aug.
Jonant avec prière de statuer par
application de l'Arrêt Royal du
31 mai 1887.

SECRETARIAT	
N° 1	11102
DATE	30-1-12

Namur, le 29 Janvier 1912.

Le Gouverneur,

H. de Montgallier